

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY



Un Plan Local d'Urbanisme Pour quoi faire ?

Pages 4-5



Finances publiques

Un effort partagé

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur 2014 – 2017, les concours financiers de l'Etat en direction des collectivités locales et en premier lieu des communes et leurs inter-communalités sont en effet appelés à diminuer. L'effort doit être certes partagé et il nous faut d'ores et déjà réfléchir sur de nouveaux modes de fonctionnement pour aller vers des économies sans pour autant dégrader le service rendu à la population ou augmenter massivement les impôts locaux. Notre participation au rééquilibrage des comptes publics est évidente. Les communes ne peuvent être sollicitées que si elles pensent que l'effort est partagé et équitablement réparti entre tous ceux qui produisent de la richesse dans le pays. A Louvigny, en 2014, nous avons voté le budget avec des diminutions sur certains postes de dépenses de

fonctionnement : subventions aux associations, indemnités d'élus, éclairage public... Nous revisitons toutes les lignes budgétaires remettant à plat un certain nombre de dépenses qui restent importantes : contrats de chauffage, de téléphonie, contrats de prêts à renégocier à un moment où les taux d'intérêts sont particulièrement bas. Par ailleurs, aucun investissement nouveau n'a été inscrit sur ce budget 2014. L'effort demandé est sans précédent et il faudra cependant faire face à ce défi et savoir répondre favorablement à la solidarité nécessaire en direction des plus fragiles d'entre nous qui sont malheureusement de plus en plus nombreux.

Restons confiant en l'avenir. Je vous souhaite un bel automne.

Votre maire,
Patrick Ledoux

> Horaires de la poste

Le lundi, de 9h à 12h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. Départ du courrier : 15h30. Samedi : 12h.

Horaires du secrétariat de mairie : Tél. : 02 31 75 10 61, Fax : 02 31 75 80 90, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, **sauf le mardi matin : 9h30 au lieu de 9h00**
Site Internet : www.ville-louvigny.fr - E. mail: mairie@ville-louvigny.fr

ÉLECTIONS

Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) le 4 décembre 2014 : la liste des retraités CNRACL est consultable en mairie.

Toute anomalie doit être signalée entre le 6 et 17 octobre 2014.

Naissances

Timéo LARIVE, 31.05.14
Solenza LEBEL, 15.06.14
Lucas DECHAIZE, 23.06.14
Naëlle LALLÉE, 25.06.14
Emma MARIETTE, 25.06.14
Gabriel RENARD LEGRAND, 26.06.14
Manon MOZZANEGA, 30.06.14
Célia MARIE, 02.07.14
Diégo FORMENTIN, 11.07.14
Lola MARIE, 09.08.14
Chloé CHILARD, 23.08.14
Yhnaa MARIE CARLIN, 23.08.14
Joy HAMON, 10.09.14

Décès

Enzo FERNANDES, 09.07.14
Louis GATEL, 17.07.14
Roger LEPETIER, 23.07.14
Vital FORÊT, 10.08.14
Nadine GABET épouse DEMASSIEUX, 11.08.14
Raymonde CONFLANT veuve GUEYDON, 21.08.14

> Conseils municipaux

> **20 juin** : désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 28 septembre, groupement de commandes avec Caen la mer, avenant au projet éducatif de territoire, désignation d'un correspondant Défense

> **25 juin** : présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU, Diagnostic du Règlement local de publicité

> **7 juillet** : préparation de la rentrée, tarifs des services périscolaires, créations de postes pour les services périscolaires

> **24 juillet** : sectorisation lycée

> **8 septembre** : bornes de recharge de véhicules électriques, rapport annuel syndicat d'eau potable

Prochains conseils, 19h salle des fêtes

13 octobre, 1^{er} décembre, 26 janvier, 2 mars, 30 mars

> Bourses aux vêtements et aux jouets du Jumelage

Samedi 15 novembre : bourse aux vêtements de tous âges (0 à 99 ans).

Dimanche 16 novembre : bourse aux jouets, puériculture et vêtements jusqu'à 3 ans.

A la salle des fêtes de 9h à 17h, et à partir de 8h pour les exposants. Le mètre est de 3€50, tables et chaises fournies, (identique pour les deux jours).

Restauration sur place.

Réservations pour la bourse aux jouets, puériculture et layette (3 ans max) au : 02 31 73 38 84 ou

Mail : dschenel@hmail.fr. **Réservations pour la bourse aux vêtements (0 à 99 ans)** au: 06 48 42 80 82.

Ne tardez pas les places sont limitées.

> Agenda

> **18 et 19 octobre** : exposition des Artistes Amateurs, entrée libre, salle des fêtes, 10h-18h.

> **24 octobre** : Quatuor vocal féminin NINIWE (Allemagne), église, 20h30

> **7 novembre** : Ioto du Loupy Cyclo, salle des fêtes, 20h

> **15 novembre** : 2^{ème} bourse aux vêtements de tous âges, jumelage, salle des fêtes, 10h-18h

> **16 novembre** : 11^{ème} bourse aux jouets, puériculture et vêtements jusqu'à 3 ans, jumelage, salle des fêtes, 10h-18h

> **24 novembre** : don du sang, salle des fêtes, 17h

> **28, 29 et 30 novembre** : collecte de la Banque Alimentaire du Calvados, Intermarché de Louvigny

> **6 et 7 décembre** : marché de Noël, salle des fêtes, 10h-18h

> **10 décembre** : après-midi récréatif, salle des fêtes, 15h

> **14 décembre** : spectacle de Noël suivi d'un goûter, salle des fêtes, à partir de 16h

> **7 janvier** : vœux du maire, salle des fêtes, 18h30

> **14 mars** : « Journée du livre pour enfants », des illustrateurs, des auteurs, salle des fêtes, 10h-18h, entrée libre

> **28 mars** : Carnaval

Rentrée scolaire

Un nouveau directeur à l'école Hubert Reeves et des activités périscolaires confortées

Notre rentrée est marquée par l'arrivée de François Le Floc'h à l'école élémentaire. Notre nouveau directeur est un globe trotteur : après avoir travaillé dans des écoles Françaises d'Afrique du Sud, de Djibouti, de Londres et du Maroc, il pose ses valises dans notre école. Il affirme vouloir poursuivre les projets tels que celui d'« Eco-Ecole », cette année sur le thème de la solidarité, ou celui « d'École au cinéma ». De plus Mr Le Floc'h « envisage de mettre en place un support internet favorisant la relation avec les parents et les élèves ». Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Pour la seconde année nos écoliers vont vivre une semaine d'école de quatre jours et demi. Samuel Hantraye sera encore cette année le coordinateur des activités péri-scolaires. Ces activités restent gratuites et facultatives. Chaque jour, les enfants ont accès aux espaces aménagés, à des salles adaptées à chaque âge, aux cours de récréation et aux espaces sportifs.

Samuel et son équipe ont beaucoup travaillé pour gagner en qualité et en diversité. En divisant la pause méridienne en deux temps, les effectifs des groupes sont moins élevés et les enfants ont davantage de temps pour déjeuner. Les élèves peuvent s'engager dans de réels projets pédagogiques dans des activités telles que la cuisine, les rollers, la magie, la danse orientale, le basket, le kayak, le tir à l'arc, le bricolage et bien d'autres encore... Des panneaux d'informations sont mis en place devant les écoles et un journal sera réalisé par les animateurs et les enfants puis distribué dans les cahiers. Nous souhaitons donc une bonne année scolaire à nos tous nos écoliers, qu'ils puissent s'instruire et s'épanouir dans nos écoles.



Magalie Ruault, adjoint chargée des affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse

Magalie Ruault, adjoint chargée des affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse

NINIWE *Quatuor vocal féminin allemand*

Charme jazzy mijoté à Four Groove

Un grand fond de jazz, relevé d'une bonne dose de musique classique et généreusement épicé d'influences venues des quatre coins du monde. Un son joliment mijoté à four groove, dont on hume les harmonies audacieuses d'une oreille gourmande. Toujours original, comme les arrangements de la compositrice du groupe : Winnie Brückner. Un charme fou !

Niniwe explore de nouveaux territoires sonores de la musique vocale d'aujourd'hui. Sa « patte » et sa couleur vocale bien particulières lui valent aujourd'hui une place de choix dans le monde de la musique vivante. Le groupe interprète principalement ses propres compositions. Écrits pour la plupart par Winnie Brückner, les morceaux de Niniwe se caractérisent par des arrangements riches et une esthétique singulière qui leur est propre.

Les chanteuses : Winnie Brückner, Caroline Krohn, Hanne Schellmann et Lena Sundermeyer
www.niniwe.de



Jeux Équestres Mondiaux et Fête St Côme

Septembre à cheval à Louvigny



Le 6 septembre, passage d'un attelage sur les bords de l'Orne à Louvigny.



Le 14 septembre, roulotte et calèche à la fête St Côme.

Le samedi 6 septembre les 43 attelages internationaux sont passés par Louvigny. L'épreuve de Marathon comprenait en effet ce circuit de maîtrise d'allure sur les chemins entre la Prairie de Caen et notre commune. Des habitants sont venus profiter de cette animation inhabituelle. La fête communale St Côme a donc été repoussée d'une semaine. Concerts, critérium cycliste, course à pieds Loupy, animations et forum des associations ont réuni un public nombreux chaleureux. Et le cheval était également de la fête, tours de poneys, balades en calèche, roulotte... les loupiaciens étaient encore dans l'élan des Jeux Équestres Mondiaux.

A l'église de Louvigny le vendredi 24 octobre à 20h30.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME

Louvigny évolue. De nouveaux besoins en logements, des entreprises qui s'installent, des transports publics à adapter, un environnement à préserver... Comment organiser tout cela ? En élaborant un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en décembre 2000 (loi SRU), le PLU dessine la ville de demain en organisant et en définissant les formes attendues de son développement. Il fixe et régleme l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal : secteurs constructibles, formes urbaines, espaces naturels et agricoles, terrains réservés pour la création d'équipement publics etc... C'est un document juridique de portée générale qui s'impose à tous et auquel on se réfère pour instruire les demandes d'occupation des sols : notamment les permis de construire et les déclarations préalables.

Pourquoi ne pas avoir gardé le Plan d'Occupation des Sols (POS) existant ?

Les POS ont été institués en 1967. Notre POS réalisé en 1982 a évolué en 1996 pour la réalisation de la ZAC puis en 2009 pour la réalisation du golf compact et l'extension de la jardinerie. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les révisions simplifiées des POS ne sont plus autorisées, il faut donc envisager sa transformation en PLU pour répondre aux nouveaux besoins.

Les modes de vie et les besoins de la société ont évolué. Les considérations environnementales sont devenues prioritaires. C'est pourquoi nous avons souhaité affirmer au travers de l'élaboration du PLU notre volonté de promouvoir un développement urbain plus



voir un développement urbain plus solidaire et plus durable.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie un développement durable ?

Développer de façon durable la commune, c'est trouver le juste compromis entre la réalisation de nouveaux logements, tout en préservant les espaces naturels, en tenant compte des risques naturels et en veillant à faire en sorte de limiter les déplacements. Pour cela nous devons imaginer une organisation spatiale du bâti moins consommatrice d'espaces avant d'envisager de repousser les limites de la ville.

C'est aussi tenter de répondre aux aspirations de chacun en terme de logement, selon sa tranche d'âge, sa situation familiale, ses possibilités financières. C'est la mixité sociale à laquelle nous sommes attachés.

La commune décide-t-elle seule de l'avenir de son territoire ?

Nous devons envisager notre dévelop-

pement en respectant diverses réglementations et orientations : en matière d'urbanisme, d'activité économique, commerciale, agricole, en terme de déplacements, d'aménagement durable « trame verte et bleue ». Différentes échelles de territoires sont également concernées : le Schéma de Cohérence Territoriale de Caen Métropole (ScoT) concerne les 134 communes de l'aire d'influence caennaise, le Programme Local de l'Habitat concerne Caen la Mer (PLH). Il existe également à des échelles plus larges le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (les SAGE) etc... La PLU de Louvigny, doit d'être « compatible » avec les réglementations et orientations émanant de ces documents de rang supérieur.

Faut-il augmenter le nombre d'habitants et construire de nouveaux logements ?

Nous devons construire de nouveaux logements pour compenser les phénomènes d'allongement de la vie et de « desserrement » des ménages. Environ

ME : POUR QUOI FAIRE ?



huit nouveaux logements sont nécessaires tous les ans pour rester à un niveau constant de population. Au-delà de cet impératif, nous avons fait le choix d'un accroissement modéré de la population et d'offrir des logements au plus près des services et des pôles d'emploi, pour limiter les déplacements. La limite fixée est de ne pas dépasser la capacité actuelle de nos équipements scolaires. Dans ce contexte, Louvigny aurait une population d'environ 3000 habitants en 2025, ce qui correspond à l'accueil d'environ 270 nouveaux habitants, soit la construction de 210 logement d'ici à 2025.

Où les construire ? Comment limiter la consommation de terres agricoles ?

Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, nous écartons les développements vers le sud (côté Maltot) ou vers l'est, au-delà du Chemin Meunier. Ces scénarios auraient accrus l'étalement urbain, éloigner les futurs habitants des lieux de vie. Trois secteurs sont concernés : secteur de la vieille ferme, secteur du terrain de

foot et l'espace situé entre la jardinerie et le niveau cimetière, secteur situé autour de l'ancienne gare du Mesnil de part et d'autre de la voie verte. Ces choix recentreront la ville et limitera la consommation des espaces agricoles.

Quels types de logements construire ? A quoi ressembleront les nouveaux quartiers ?

Nous devons respecter les objectifs du PLH : typologie de logements, mode de financement. Il prévoit 30 % de collectifs, 40 % d'intermédiaires et 30 % d'individuels, avec 35 % en locatif social, 20 % en accession sociale et 45 % en financement privé. Forts de notre expérience de la ZAC du Long Cours, nous envisageons, pour le logement social, la réalisation d'habitat collectif plutôt orienté vers des jeunes, des seniors et des personnes seules afin de favoriser les relations intergénérationnelles, des logements individuels (superposés, maison de ville) plus destinés aux familles avec enfants. Des grands logements (T4, T5 et plus) sont envisagés pour les familles recomposées.

Louvigny a toujours été un village étiré sans véritable centre, où sera le centre de Louvigny ? A quoi ressemblera-t-il ?

Louvigny s'est développé en strates successives, depuis les bords de l'Orne en remontant sur le coteau, à la manière d'un oignon. Cet développement n'a

pas créé de réels liens entre les quartiers. L'idée forte du projet de PLU est de créer un « axe de vie » fort qui relie le Mesnil au parc urbain. Une large place y serait laissée aux piétons et cyclistes. Il inviterait à pénétrer depuis l'entrée de ville et la zone commerciale dans le vieux village.

Les habitants ont-ils leur mot à dire sur ces projets ? Quand le PLU sera-t-il applicable ?

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a fait l'objet d'un débat lors du conseil municipal du 25 juin dernier et a été présenté lors d'une réunion publique. Il dessine le projet de ville. Nous terminons la partie quelque peu conceptuelle qui avait pour objectif d'arrêter les grands principes de développement et d'aménagement de la commune à l'horizon 2025. Nous allons aborder la définition des orientations d'aménagement des trois secteurs évoqués, le plan de zonage et le règlement écrit qui concerneront directement ceux d'entre vous qui souhaiteront par exemple modifier leur logement.

Pendant toute la procédure d'élaboration du PLU, les habitants sont informés et concertés grâce aux panneaux exposés à la mairie, aux registres réservés à vos observations et au site internet. Avant d'arrêter le projet de PLU (avant l'été 2015) une réunion publique sera organisée afin de l'enrichir de vos suggestions. Il sera ensuite soumis pour avis au préfet puis soumis à l'enquête publique lors de laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer.

Pascal Jouin, maire adjoint chargé de la
l'aménagement et de l'urbanisme



Consultez le dossier complet
du PLU sur le site
de la commune
ville-louvigny.fr

ANCIENS COMBATTANTS

La mémoire au service de la paix

La section des combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc et veuves de guerres a été créée en 1973. M. Michel Bénard en a été le premier président.

Ayant été élu Président départemental, Michel Bénard a été remplacé par Célestin Lepeltier, puis par Guy Pulget. Depuis mars 2014,

le nouveau président en est Michel Blanchetière.

La section de Louvigny compte environ 80 adhérents dont 2 porte-drapeaux.

Chaque année, elle participe à toutes les cérémonies officielles commémoratives et à la fête de la Saint Côme en collaboration avec la municipalité. Le maître de cérémonie et les porte-drapeaux coordonnent la manifestation devant les monuments :

Le monument des Canadiens a été mis en place en 1974 par Messieurs Decaëns, maire et Hollier-Larousse conseiller municipal. Cette pierre de grès rose érigée au pied d'un érable rouge rend hommage aux libérateurs dont 44 soldats sont tombés sur notre territoire.

Le monument communal situé près de la mairie porte les noms des Loupaciens militaires et civils tombés lors des 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales.

Il s'agit pour nous de transmettre la mémoire de toutes ces victimes pour mieux construire la paix.

**Contact : Michel Blanchetière,
02 31 74 22 16 ou
michel.blanchetiere@sfr.fr**



EN BREF DANS LES ASSOCIATIONS

>Tennis de table

La reprise est faite au sein du club de tennis de table de Louvigny. Petits et grands ont repris le chemin du gymnase Yannick Noah.

Trois créneaux d'entraînement sont proposés : lundi à partir de 18 h, mardi à partir de 20 h 30, mercredi de 16 h 45 à 19 h 10 pour les enfants.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année sans obligation de participer aux compétitions, la pratique du tennis de table peut se concevoir tout simplement comme un loisir.

N'hésitez pas à venir découvrir ce sport et contacter

Francis Monsallier :

02 31 74 16 05

06 31 44 89 44, ou

francismonsallier@orange.fr

JUMELAGE

Semaine avec l'Italie

À l'initiative de Fabio Bertolin, venu lui-même très jeune et plusieurs fois à Louvigny, une quinzaine d'adolescents de Molvena, notre ville jumelle de Vénétie, est venue découvrir notre commune, le centre historique de Caen, le Memorial, les plages du débarquement... Par ailleurs des activités de cuisine, squash et jeux divers ont été mises en place par Aline Plessis de l'Espace Jeunesse et sont venues renforcer celles proposées

par les Amis du Jumelage. La météo peu clémente en ce mois d'Août nous a obligés à modifier le programme de certaines journées. Malgré tout c'est dans une ambiance très amicale que s'est passé ce séjour. Les familles Loupaciennes ont tout fait pour que les jeunes aient envie de prolonger les rencontres bien après le départ de l'autobus.

Christine Avignon



AMAP DE LOUVIGNY

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Tomates, courgettes, betteraves cuites, pommes de terre, salade et ciboulette...

Voici le contenu du panier type de septembre proposé par l'AMAP de Louvigny à ses adhérents ! Patrice Cheval, maraîcher labellisé en agriculture biologique à Cahagnes en est le fournisseur depuis 2010. Il livre aujourd'hui 35 paniers hebdomadaires, au prix unitaire de 11€.

Le principe de l'AMAP repose sur un contrat solidaire entre un producteur et des consommateurs, basé sur la confiance et la responsabilité. Les adhérents reçoivent des aliments sains, produits dans le respect de la biodiversité et du rythme de la nature. En échange, ils s'engagent pour une année de manière à assurer un revenu garanti au producteur.

amap.louvigny@yahoo.fr

Si le principe vous tente, venez faire connaissance, et même tester les paniers pendant un mois, sans engagement de votre part. La distribution a lieu tous les jeudis soirs de 18h30 à 19h30, au 14 rue des rosiers à Louvigny.



Actualités | Dossier | Associations | Agglo | Environnement

LES 35 COMMUNES
MEMBRES DE CAEN LA MER

Authie
Bénouville
Biéville-Beuville
Blainville-sur-Orne
Bretteville-sur-Odon
Caen
Cambes-en-Plaine
Carpiquet
Colombelles
Colleville-Montgomery
Cormelles-le-Royal
Cuverville
Démouville
Épron
Éterville
Fleury-sur-Orne
Giberville
Hermanville-sur-Mer
Hérouville Saint-Clair
Ifs
Lion-sur-Mer
Louvigny
Mathieu
Mondeville
Mouen
Ouistreham
Périers-sur-le-Dan
Saint-André-sur-Orne
Saint-Aubin-d'Arquenay
Saint-Contest
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Sannerville
Tourville-sur-Odon
Verson
Villons-les-Buissons

Caen la mer



Des investissements voulus par tous

Comme c'est souvent le cas en début de mandat et à fortiori lorsqu'il y a alternance, un audit financier pour Caen la mer est en cours. Il fait suite à un autre audit qui avait été souhaité par la majorité précédente et avait été présenté en 2013. Deux audits réalisés par deux cabinets différents à un an d'intervalle pour arriver à une même conclusion : la situation financière de Caen la mer est tendue et il faut rapidement prendre la mesure du problème à résoudre et apporter les moins mauvaises solutions. Il y a 6 ans, le projet d'agglomération voulu et voté par tous avait l'ambition de réaliser plus de 300 millions d'euros de tra-

voux et d'équipements sur deux voire trois mandats. Toutes les opérations étaient financées, y compris et surtout par des subventions venant essentiellement de l'Europe, de l'Etat, de la Région ou du Département. La condition était que ces subventions soient appelées, donc que les travaux soient réalisés dans un temps donné. Les programmes ont été lancés avec un volume d'investissements de 25 millions d'euros par an. Il fallait lancer ces investissements. Parce que l'agglomération en a besoin et pour ne pas perdre les subventions qui financent certains équipements à plus de 50 %. Depuis 2009, des éléments législatifs (réforme de la taxe

professionnelle) et une conjoncture particulièrement difficile (amenant une réduction des dotations de l'Etat d'ici 2017) vont nous amener à définir un pacte financier entre nos 35 communes en assumant les choix du passé, en préservant les services rendus à la population, en développant la solidarité entre les communes et leurs habitants et en préparant nos territoires à un nouveau dessein régional et national.

**Patrick Ledoux
et Chantal Blanchetière,**
Conseillers communautaires
pour Louvigny

DÉCHETS

Extension du recyclage



Samedi 21 juin matin, la commune a mis en place avec Caen la mer un point de collecte de **déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)**. Une cinquantaine d'habitants sont venus déposer près de 200 appareils, du petit téléphone au grand réfrigérateur en passant par de nombreux écrans cathodiques. L'école élémentaire avait également organisé une collecte auprès des familles.

Après les emballages, les DEEE, les textiles, la responsabilité élargie des producteurs (REP) s'applique aujourd'hui aux **meubles**. Ce dispositif oblige les distributeurs de meubles à reprendre les meubles usagés. Financé par l'éco-participation sur les meubles

neufs, le Programme Éco-mobilier, agréé par le ministère de l'Écologie, favorise la réutilisation et le recyclage des meubles usagés. Les six déchèteries de Caen la mer viennent de mettre en place des bennes réservées aux meubles. Ces bennes seront ensuite triées entre différents types de matières (bois, métaux, mousses) qui seront recyclées. Mais avant de jeter pensez à donner ces meubles auprès des associations d'économie sociale et solidaire qui pourront leur redonner une seconde vie.

Pour renforcer la collecte du **verre** sur le territoire de la commune, une cinquième borne est à votre disposition depuis cet été rue Robert Capa, en face de la maison de retraite.

VOITURES ÉLECTRIQUES

La commune va se brancher

Lors de sa séance du 8 septembre le conseil municipal s'est engagé auprès de SDEC Energie pour la mise en place de deux bornes de recharge rapide de véhicules électriques. Le SDEC financera 75% de l'installation. Leur emplacement n'est pas encore arrêté mais devrait se situer au voisinage du centre commercial.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un an après

Depuis maintenant plus d'un an l'éclairage public de la commune est interrompu en milieu de nuit. Cette décision municipale a été bien comprise par les habitants, elle permet de limiter la pollution lumineuse et de réduire de 40 % notre consommation d'énergie pour ce service. De nombreuses communes françaises ont déjà adopté ou envisage de mettre en place ce type de mesure.

EAU POTABLE

Deux chantiers en cours

L'eau que nous consommons est produite par l'usine située à Louvigny sur la route de Maltot. Deux grues dominant actuellement un important chantier de reconstruction et de modernisation de cette unité quarantenaire. Les travaux dureront plus de deux ans. Par ailleurs le syndicat de distribution achève la réalisation d'un nouveau réservoir sur la cote 112, route d'Evrecy, celui-ci sera mis en service début 2015. Le réseau sera ainsi partiellement modifié. La station de pompage de Louvigny situé près de l'accès à la voie verte est en sommeil depuis 2005. Elle est régulièrement entretenue et reste prête à renforcer la production d'eau de la région de Caen.



Fête de la pêche



Le 1^{er} juin 2014 au planitre de Louvigny sous un très beau temps s'est déroulée la fête de la pêche organisée par l'Union Gaule Gardon Caennais. De nombreuses techniques furent présentées, notamment la pêche au flot tube qui rencontra un vif succès. Que du bonheur pour les enfants qui purent s'initier à la pêche à la truite et repartirent avec leurs prises.

Contact avec l'UGGC :
drilain@hotmail.fr